

## MONIQUE ET PIERRE FRÉQUENTENT LA PLATEFORME DE RÉPIT AGEVIE

PLATEFORME  
D'ACCOMPAGNEMENT  
ET DE RÉPIT



« J'ai appelé la plateforme de répit parce que je ne savais pas comment entreprendre l'accompagnement de mon épouse devenue dépendante. J'étais perdu ! On a pris le temps de m'écouter et de m'informer des différentes solutions qui existent pour nous aider. Mon épouse est aujourd'hui accueillie de façon occasionnelle dans un hébergement temporaire, cela me permet de me reposer quelques jours et d'être plus patient quand elle est de retour à la maison. »



« Ce voyage aidant/aidé m'a permis de prendre conscience que mon mari est encore capable de m'aider à la maison. Hier matin, il s'est proposé de faire le lit. J'ai vu le plaisir qu'il prenait à faire les choses... »



« Depuis que j'assiste aux réunions pour les aidants familiaux, j'échange avec d'autres personnes confrontées aux mêmes difficultés que les miennes. J'apprends de leurs expériences et je me sens moins seule dans cette épreuve. »

### POUR CONTINUER À VIVRE CHEZ SOI ET PRÉSERVER UNE VIE SOCIALE

AGEVIE est une association loi 1901 prestataire de services et d'assistance en matière d'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et de leurs aidants créée en 1994 à l'initiative de SOLIHA Indre et Loire. Son projet est de permettre aux personnes âgées de conserver leur autonomie en développant des lieux de vie et d'accueil adaptés à leurs besoins.



PLATEFORME DE RÉPIT  
Un service AGEVIE



## VOUS ACCOMPAGNEZ UN PROCHE, NOUS POUVONS VOUS AIDER

L'accompagnement d'un proche au quotidien peut être source d'épuisement, d'anxiété et de stress nuisant à la santé de l'aidant. Il est nécessaire de prendre soin de soi, mais comment faire ?

**La plateforme de répit d'AGEVIE apporte un soutien aux aidants de personnes âgées en perte d'autonomie.**

PLATEFORME  
D'ACCOMPAGNEMENT  
ET DE RÉPIT



LA PLATEFORME DE RÉPIT AGEVIE  
APPORTE :

■ de **l'information** pour aider les proches à faire face à l'accompagnement d'une personne souffrant de maladie entraînant une perte d'autonomie : l'objectif est de mieux appréhender la situation et l'impact qu'elle peut avoir. Accueillir, écouter, informer, conseiller et orienter

■ un **soutien** aux proches aidants qui peut être : individuel ou en groupe pour partager les expériences, se soutenir, rompre l'isolement, pour renforcer des liens entre familles confrontées à la même situation.

Accès aux droits, formations (conférences, journées thématiques...), animations (sociales, culturelles, de bien-être, artistiques...)

■ des **solutions de répit** pour donner du temps libre au proche, lui permettant de s'autoriser à prendre soin de sa santé, de se divertir, de se reposer ou de se rendre à des rendez-vous administratifs ou médicaux.



pfr@agevie.fr

# LA PLATEFORME DE RÉPIT AGEVIE VOUS PROPOSE UNE OFFRE DE SERVICES DIVERSIFIÉS

La plateforme de répit d'AGEVIE est composée de professionnels et de partenaires spécialisés dans l'accompagnement. Ensemble, ils organisent :

## ■ FORMATION

- Sessions de **formation** à destination des proches aidants :
  - « comment se préserver, faire attention à sa santé ? »,
  - « quelles aides mobiliser ? », « comment accompagner ? »...
- Centre de **documentation** à destination des aidants,
- Réunions d'**information**.

## ■ RÉPIT

- **Accueil de jour** de la personne aidée au sein de différents services dont les « RENDEZ-VOUS d'AGEVIE »,
- Relais à domicile sur une demi-journée ou plus pour permettre au proche de s'absenter,
- Accompagnement vers des solutions d'**hébergement temporaire** comme les relais sépia d'AGEVIE en fonction des besoins de l'aidant et de la personne qu'il accompagne.

## ■ ORIENTATION

- Services de soin,
- Consultation Mémoire Ressources et Recherche

## ■ LIEN SOCIAL

- **Groupes d'échanges** entre aidants,
- **Sorties culturelles** ou conviviales qui permettent à la personne âgée et à son proche de partager de bons moments ensemble et de rencontrer du monde.



## QUEL COÛT ?

Les services de la plateforme d'accompagnement et de répit sont financés par l'Agence Régionale de la Santé Centre-Val de Loire.

**L'accès est gratuit au public.**

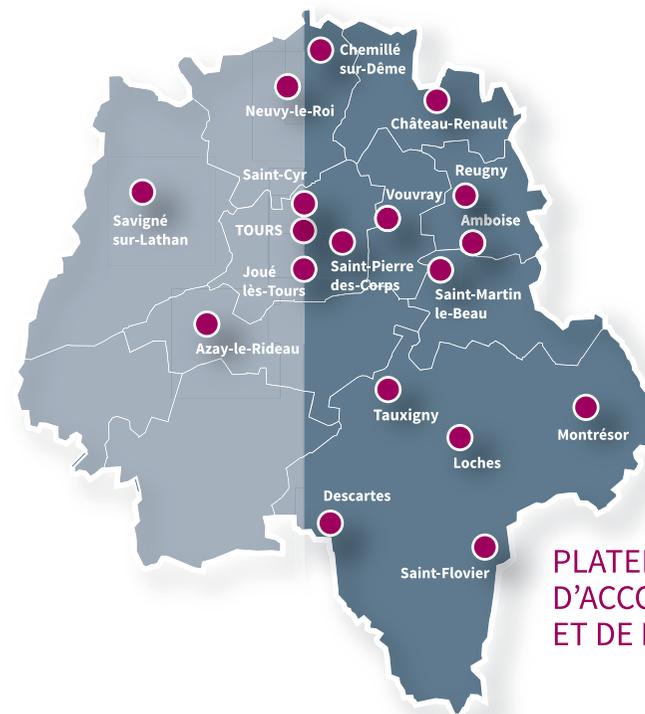


## COMMENT CONTACTER LA PLATEFORME DE RÉPIT D'AGEVIE ?

Vous habitez sur l'Est du département ou vous fréquentez déjà un service d'AGEVIE :

**Accueil téléphonique** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h45.

Suite à un échange téléphonique, un rendez-vous pourra vous être proposé à votre domicile ou à sa proximité.



PLATEFORME  
D'ACCOMPAGNEMENT  
ET DE RÉPIT



pfr@agevie.fr